



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION



FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Natation Estivale

Programme Sportif

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation



Eté 2019



Sommaire

- Mot du Président de la commission natation estivale	2
- Membres de la commission natation estivale de la Ligue	3
- Correspondants des comités départementaux	3
- Engagements aux compétitions estivales	4
- Affiliation	4
- Licences	5
- Listes des clubs ayant uniquement une activité estivale et leurs correspondants	6
- Adresses des piscines des clubs estivaux	9
- Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale	10
- Catégories d'âges	11
- Table de conversion des temps - bassin 25 m en bassin 50 m	11
- Compétitions Eau Libre sur le territoire de la Ligue	12
- Calendrier des compétitions sur le territoire de la Ligue	13
- Calendriers des examens d'Officiels B et C	17
- Interclubs « Juniors 1 et moins » et Interclubs « Toutes Catégories »	18
- Championnat Départemental de Haute Savoie	24
- Championnat Départemental de l'Isère « Open »	26
- Championnat de Ligue	28
- XXIIe Coupe de France Juniors des Ligues	31
- 1er Critérium National Jeunes 3, Juniors et Seniors	35
- Classement National des clubs de natation estivale	40

PROGRAMME SPORTIF

DE LA NATATION ESTIVALE 2019

MOT DU PRESIDENT

À la suite de la réforme des licences, les clubs dits « d'été » n'existent plus. Seuls les licences « compétiteur estival » existent. Elles peuvent être prises dans tous les clubs à partir du 1^{er} mai. Nous pouvons donc voir apparaître de nouveaux clubs sur nos compétitions.

Pour cet été 2019, pas de changements sur les programmes fédéraux des Interclubs Junior 1 et moins et des Interclubs Toutes Catégories. En revanche, nous avons une refonte complète de la Coupe de France Juniors et la création d'un Critérium National Individuel. Ces deux compétitions se déroulant sur 2 jours (4 réunions) et sur un même lieu. Vous trouverez les modifications et création des programmes de ces compétitions en fin de ce programme sportif.

Pour les compétitions régionales et départementales, comme en 2018, les nouvelles catégories sont obligatoires. Le programme et les temps d'engagements aux Championnats Régionaux ont été légèrement revus.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Pour les Coupes de Ville ou les Challenges, l'utilisation ou non de ces catégories est laissée à l'initiative des clubs organisateurs.

Je souhaite à toutes et à tous un très agréable Été 2019 et une bonne réussite sportive.

Bernard BODON

Président de la Commission Natation Estivale de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

LES MEMBRES DE LA COMMISSION "NATATION ESTIVALE"

Bernard BODON

Membre du Conseil d'administration, Président de la Commission de Natation Estivale de la Ligue et du Comité Départemental de l'Isère.

Christine EPAILLY

Membre du Conseil d'administration de la Ligue (Hypocamp'Club TULLINS).

Marie-Christine GAIDIOZ

Membre du Conseil d'administration de la Ligue et Présidente de la Commission de Natation Estivale de Haute-Savoie (THONES Natation).

Joël SAGNARD

Président de l'AS Beauchastel (représentant le comité Drôme-Ardèche)

Olivier HIRTZIG

Président Comité Départemental de l'Isère

Emmanuel DI LUZIO

Président de Tarentaise Natation (représentant le comité de Savoie)

Pierre CHAON

Président d'Aravis Natation (représentant le comité de Haute-Savoie)

Marie-Christine GAIDIOZ et Jean-Luc LABONNE

Référents des Officiels de la natation estivale

CORRESPONDANTS DES COMITES DEPARTEMENTAUX :

DROME/ARDECHE : SAGNARD Joël
11, route du plan d'eau Tel. 04 75 60 51 82
07800 CHARMES SUR RHÔNE 06 74 68 20 66
joel.sagnard@orange.fr

ISERE : BODON Bernard
6, allée Jean Cocteau
38800 LE PONT DE CLAIX Tel. 06 86 90 66 82
bodon.bernard@orange.fr

SAVOIE : RAGINEL Paul
362 Avenue du Covet
73000 CHAMBERY Tel. 04 79 68 90 62
praginel@free.fr 07 83 07 45 46

HAUTE SAVOIE : GAIDIOZ Marie-Christine
BEFFAY - 231 Route de Tremblay Tel. 04 50 03 50 41
74130 LE PETIT BORNAND - LES GLIERES 06 71 71 90 51
cgaidioz@cegetel.net

ENGAGEMENTS AUX COMPETITIONS ESTIVALES

Les compétitions sont traitées en ligne par ExtraNat et sur place par ExtraNat-Pocket. C'est le responsable informatique du Comité Départemental du club qui crée le masque de la compétition et qui donne ensuite la main au club pour la traiter. Vous devez envoyer vos programmes à votre département le plus rapidement possible.

- Pour l'Ardèche : Philippe CAROUGE : ffndromeardeche@free.fr
- Pour la Savoie : Paul RAGINEL : praginel@free.fr
- Pour la Haute Savoie : Jean-François JACQUIER : jfjacquier@wanadoo.fr
- Pour l'Isère : Comité de l'Isère : natationisere@gmail.com ou bodon.bernard@orange.fr

Après chaque réunion, les résultats doivent être envoyés par les clubs à la Fédération sous 24 heures sur ExtraNat-pocket, via le bouton « post compétition ». Le fichier « ffnex » doit être envoyé au comité départemental concerné et à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation : ligueauvergnerrhonealpes.natation@orange.fr

AFFILIATION

Avec les réformes fédérales, il y a depuis cette saison sportive quatre types d'affiliation dont deux qui concernent plus spécifiquement les clubs ayant une activité compétitive et ou sportive durant la période estivale :

- **L'affiliation « annuelle »** : destinée au club souhaitant souscrire à tout type de licences.

- **L'affiliation « animation »** : d'une durée de 1 à 4 mois d'activité et destinée au club souhaitant souscrire des licences non-compétitives.

Cette affiliation et les licences concernées feront l'objet d'une note spécifique à l'issue de l'AG FFN 2019.

Le cas échéant, il est possible de migrer d'une affiliation « animation » vers une affiliation « annuelle » pour souscrire des licences « compétiteurs ».

Il est à noter que si aucun licencié du club « annuel » n'a pris de licence « compétition annuelle » ou participé à une compétition avant le 1er mai, une ristourne de 100€ est octroyée au club concerné en fin de saison sportive.

Le règlement de l'affiliation se fait obligatoirement en ligne.

LICENCES

Tous les clubs ayant souscrit une affiliation « annuelle » peuvent saisir des licences « compétiteurs » notamment des licences « compétiteurs été » entre le 1er mai et le 15 septembre de la saison en cours.

Seuls les licenciés ayant une licence « compétiteur été » peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale.

Pour les clubs souhaitant souscrire des licences « compétiteurs été » :

- **Avant le 1er mai** : les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » puis muter vers une licence « compétiteur été » à partir du 1er mai (en ne payant que la différence).
- **A partir du 1er mai** : les clubs peuvent directement souscrire des licences « compétiteurs été ».

Les nageurs ayant migrés (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 16 septembre et le 30 avril de la saison sportive en cours (sauf exceptionnellement les Interclubs pour cette saison 2018/2019 avec une licence « Natation pour tous »).

Le cas échéant, les licenciés « compétiteurs été » peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er mai et le 15 septembre.

Le paiement de la licence doit se faire obligatoirement en ligne. La licence est validée dès le paiement par carte bancaire.

Enregistrez vos licences le plus rapidement possible. N'attendez donc pas la dernière minute.



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

CLUBS AYANT UNIQUEMENT UNE ACTIVITE ESTIVALE et leurs correspondants

Comité de DRÔME-ARDECHE

AS Beauchastel	Pdt SAGNARD Joël	11, route du plan d'eau 07800 CHARMES sur RHÔNE	joel.sagnard@orange.fr asb.natation07@gmail.com	04 75 60 51 82 06 74 68 20 66
	MONTMAGNON Benjamin	14, rue du péage 07800 CHARMES sur RHÔNE	ben.natation@gmail.com	06 26 09 09 09

Comité de l'ISERE

Dauphins d'Eyzin-Pinet	Pdt VALENCIER André	668, route de la rosière 38780 EYZIN-PINET	claire.valencier@wanadoo.fr	04 74 58 45 73 06 81 58 57 65
	WACKER Didier	1, grand Grillet 38780 ESTRABLIN	dwacker.pwa@free.fr	06 22 44 21 75

Hypocamp club Tullins	Pdt GRIVET Cyril	14, clos de Genon 38140 IZEAUX	cyril.grivet@wanadoo.fr	04 76 93 87 67 06 87 33 46 33
	EPAILLY Éric	Le Gillot 38210 MONTAUD	ericepailly@wanadoo.fr	04 76 93 63 89 06 63 99 35 05

Comité de SAVOIE

Club Nautique Rochettois	Pdte ATES Emmanuelle	33, impasse des papillons 73110 LA ROCHETTE	davidemmanuelle.ates@orange.fr clubnr@gmail.com	06 64 48 79 21
	ATES David		atesdavid@yahoo.fr	06 50 60 45 54

Club Nautique Vanoise	Pdte CARENA Florence	55, rue du Rieu roux 73500 MODANE	club.nautique.vanoise@gmail.com	09 52 85 52 42 06 13 40 77 84
	TEILLOT David		davidteillot@free.fr	06 35 13 06 63 06 78 20 20 60
	MARACINE Nicolae		nicolae.maracine@free.fr	06 60 99 77 29

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Les Mouettes de Lepin le Lac Plage de Lepin : 04 79 36 04 90	Pdte MOLLARD Karine	La Plaine 73610 LEPIN LE LAC	mouetteslepin@gmail.com	06 23 23 74 25
Tarentaise Natation le Morel Piscine : 04 79 24 05 25 morel-loisirs@wanadoo.fr	Pdt DI LUZIO Emmanuel	Luy du four 73730 CERVINS	edluzio@orange.fr tarentaise.natation.le.morel@gmail.com	04 79 38 15 44 06 77 69 70 45
	RUFFIER Gérard	28, impasse des Granges 73260 FEISSONS SUR ISERE	geruffier@orange.fr	06 17 19 26 81
Tritons Beaufortains Piscine : 04 79 38 35 47	Pdte BERNARD Florence	57, impasse des coucous 73270 BEAUFORT	floide73@orange.fr lestritonsbeaufortains@orange.fr	06 47 33 79 89
	Pdte NECIOLLI Sandra	1250, route de Champardy 73270 BEAUFORT	flocondeneige73@gmail.com	06 72 50 32 96
Comité de HAUTE-SAVOIE				
Aravis Natation	Pdt CHAON Pierre	27, route des Alpes 74450 LE GRAND BORNAND	chaonpierre@gmail.com	06 80 03 20 18
	CROS Aude BESSON-MAGDELAIN Cécile		cros.c@bbox.fr cecilebessonmagdelain@orange.fr	06 16 90 15 35 06 80 26 52 17
Cercle des Nageurs Rochois Piscine : 04 50 03 04 03	Pdt CHOMAT Olivier	142, rue des marmotaines 74800 LA ROCHE sur FORON	cnrochois@gmail.com chomatolivier@orange.fr	06 07 15 19 38
	FATTAZ Michaël		decolletage-vozier@orange.fr	06 82 31 13 54
	LOMBARD Pierre Marc		pierremarc.lombard@sfr.fr	06 12 35 20 29
	BEYLARD OZEROFF Ghislaine		secretaire.cnr.laroche@gmail.com	06 21 42 07 64
Club Nautique de Chatel	Pdte DALE Katharine	Chalet Peloton 43, montée de la touvière 73360 ABONDANCE	kathchilds99@hotmail.com	06 09 45 75 64
	MIONNET Isabelle	Charmy, L'envers 74360 ABONDANCE	clubnautique.chatel@gmail.com	04 50 81 66 09 06 88 56 07 45

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Club Nautique de Morzine Piscine : 04 50 79 01 69	Pdt QUOEX Maxime	141, chemin sur la Mornaz 74110 MONTRIOND	cnmorzine74@gmail.com	06 86 37 73 53
	MERCIECA Pierre		pierre74.mercieca@gmail.com	06 73 98 77 36 06
Club Nautique du Haut-Giffre - Samoëns Piscine : 04 50 34 40 73	Pdt GUILLOT Bernard	220, route de Mathonex 74340 SAMOENS	clubnautiquehautgiffre@gmail.com	04 50 34 95 65
Évian Sport Natation Piscine : 04 50 75 19 24	Pdt BODARD Grégoire	210, rue du rouly 74500 PUBLIER	gregoire.bodart@wanadoo.fr eviansportnatation74@gmail.com	04 50 70 73 18 06 38 55 81 28
	BADEL Christelle	306, rue des bois Bernard 74500 PUBLIER	christelle.badel@gmail.com	06 80 61 21 75
	ALLESINA Danièle		valery.allesina@orange.fr	06 67 43 20 89
	MARULIER Emmanuelle CAILLET Armelle		l-e.marulier@orange.fr armelle.caillet@yahoo.fr	06 30 12 19 01 06 67 32 45 00
Nautic Club Rumillien	Pdte JOURNET Bernadette	89, route du Mollard haut 74150 SALES	journetberny@sfr.fr ncrumillienpresident@gmail.com	06 23 30 00 60
	CHANEL Sophie		chanel.transports@orange.fr	06 16 33 10 98
	CORDEAU Karine		secretariat.ncr@gmail.com	07 83 77 03 89
Thônes Natation Piscine : 04 50 02 01 76	Pdte FAVRE-PALACIOS Laurence	7, allée des prés du Fier 74230 THÔNES	Laurencefavre6474@gmail.com choucky74@sfr.fr	06 13 05 88 45
	GAIDIOZ Kévin		kevgaidioz@hotmail.fr	06 74 09 15 32

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Adresses des piscines des clubs d'été

Clubs	Adresse piscine	Téléphone piscine
Drôme - Ardèche		
AS Beauchastel	Cotteville 07800 BEAUCHASTEL	04 75 62 01 25
Isère		
Dauphins d'Eyzin-Pinet	Place de la Mairie 38780 EYZIN-PINET	04 74 58 47 36
Hypocamp Club de Tullins	Route de Saint Quentin 38210 TULLINS	04 76 07 02 32
Savoie		
Club Nautique La Rochette	Rue de la Neuve 73110 LA ROCHETTE	04 79 25 53 69
Club Nautique Vanoise	Rue des lissières 73500 MODANE	04 79 05 26 43
Les Mouettes Lepin le Lac	Plage de Lepin 73610 LEPIN LE LAC	04 79 36 04 90
Tarentaise Natation Le Morel	239 chemin Loisirs 73260 AIGUEBLANCHE	04 79 24 05 25
Les Tritons Beaufortains	Avenue des Sports 73270 BEAUFORT	04 79 38 35 47
Haute-Savoie		
Aravis Natation	189 route de Borne 74450 LE GRAND BORNAND	04 50 02 79 06
Club Nautique de Chatel	Centre Aquatique Form'O 188, Chemin de l'Etranga 74390 CHATEL	04 50 72 04 31
Cercle des Nageurs Rochois	142, rue Marmotaines 74800 LA ROCHE SUR FORON	04 50 03 04 03
Nautic Club Rumillien	1 rue Michelstadt 74150 RUMILLY	04 50 01 05 59
Thônes Natation	Place Avet 74230 THÔNES	04 50 02 01 76
Club Nautique du Haut Giffre - Samoëns	496, route du Lac aux Dames 74340 SAMOËNS	04 50 34 40 73
Club Nautique de Morzine	608 bis, route du palais des sports 74110 MORZINE	04 50 79 01 69
Évian Sport Natation	Avenue du Général DUPAS 74500 EVIAN LES BAINS	04 50 75 19 24

Règlement Fédéral des clubs ayant une activité compétitive en période estivale

■ Généralités

Tous les clubs affiliés FFN avec une affiliation annuelle peuvent saisir des licences « compétiteur été » entre le 1er mai 2019 et le 15 septembre 2019. Les clubs peuvent saisir des licences « Natation pour tous » avant le 1er mai puis faire la migration vers une licence « compétiteur été » à partir de cette date.

Les clubs ayant une affiliation animation ne peuvent pas participer au programme sportif. De même, seuls les licenciés ayant une licence « compétiteur été » peuvent prendre part au programme sportif.

Les licenciés « compétiteurs été » peuvent aussi participer aux épreuves Eau-Libre et Maîtres se déroulant entre le 1er mai et le 15 septembre.

■ Période

La période estivale débute le 1er mai 2019 et se termine le 15 septembre 2019.

■ Dénomination

Les clubs ayant une activité compétitive en période estivale sont dénommés « clubs de natation estivale » dans le reste du document pour faciliter la lecture.

■ ENF

Les nageurs nés en 2009 et après ont l'obligation d'être titulaires de l'ensemble du dispositif ENF (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau et le Pass'compétition) pour intégrer les différentes compétitions.

■ Transfert

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas nagé en compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019.

■ Ouverture

Pour favoriser la pratique des licenciés de territoire n'ayant pas de programme de natation estivale, il est demandé aux ligues et aux comités départementaux de natation estivale de proposer des compétitions Open.

■ Cas particulier

Les nageurs ayant participé aux Championnats nationaux interclubs toutes catégories, des samedi 10 et/ou dimanche 11 novembre 2018, avec une licence « Natation pour tous » sont exceptionnellement autorisés à prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas pris part à d'autres compétitions avant le 1er mai 2019 et s'ils ont migré vers une licence « compétiteur été ».

Pour ces nageurs, pour prétendre participer au critérium national de natation estivale, ils devront réaliser les temps de la grille de qualification pendant la période dédiée (entre le 1er mai 2019 et le 18 août 2019 à 23h59).

■ Les catégories d'âges

LES CATEGORIES 2018/2019

Catégories	Dames		Messieurs	
Avenirs	10 ans et moins	2009 et après	11 ans et moins	2008 et après
Jeunes 1	11 ans	2008	12 ans	2007
Jeunes 2	12 ans	2007	13 ans	2006
Jeunes 3	13 ans	2006	14 ans	2005
Juniors 1/2	14 et 15 ans	2004 et 2005	15 et 16 ans	2003 et 2004
Juniors 3/4	16 et 17 ans	2002 et 2003	17 et 18 ans	2001 et 2002
Séniort	18 ans et plus	2001 et avant	19 ans et plus	2000 et avant

■ Table de conversion

Temps à ajouter à une performance effectuée en bassin de 25 m pour obtenir son équivalence en bassin de 50 m

EPREUVES	MAJORATION
50 m Nage Libre	0.0070
100 m Nage Libre	0.0160
200 m Nage Libre	0.0340
400 m Nage Libre	0.0750
800 m Nage Libre	0.1600
1500 m Nage Libre	0.3000
50 m Dos	0.0150
100 m Dos	0.0240
200 m Dos	0.0490
50 m Brasse	0.0080
100 m Brasse	0.0200
200 m Brasse	0.0500
50 m Papillon	0.0060
100 m Papillon	0.0130
200 m Papillon	0.0310
200 m 4 Nages	0.0350
400 m 4 Nages	0.0880

EAU LIBRE - TRAVERSEES DE LAC 2019

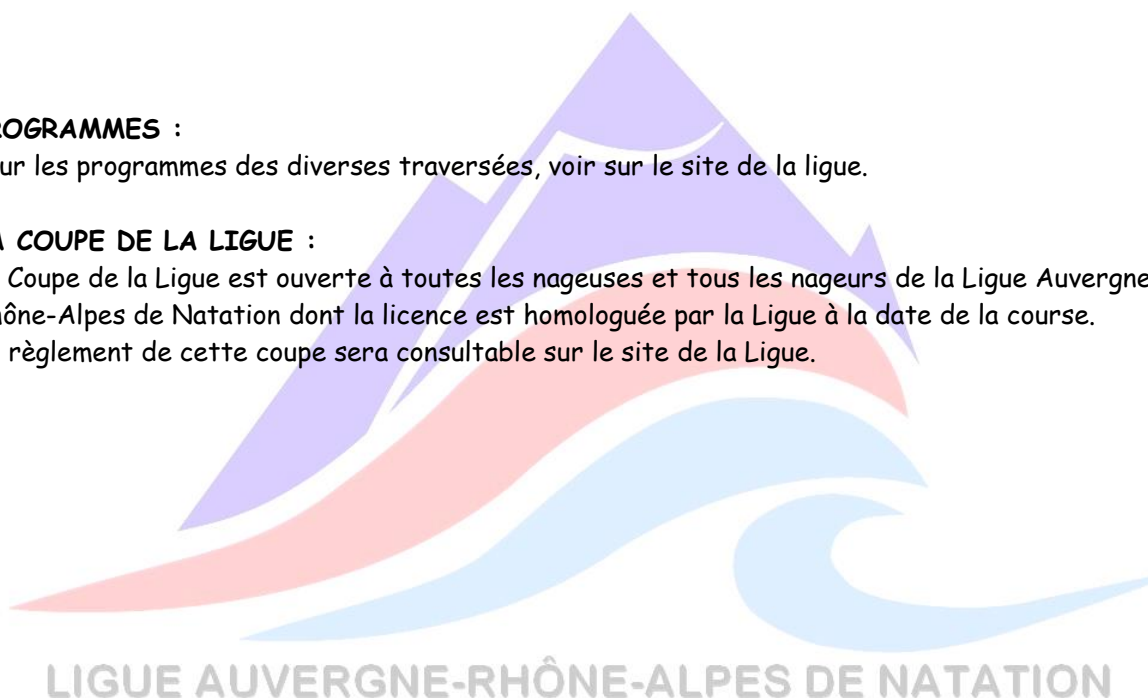
Dimanche 27 mai	VOIRON - 2ème Tour du Lac de Paladru
Dimanche 7 juillet	PASSY - Traversées du lac + <i>Pass'compétition Eau Libre</i>
Dimanche 14 juillet	VOIRON - 15^{ème} Traversées du lac de Paladru + <i>Pass'compétition Eau libre</i>
Dimanche 21 juillet	THONON Traversées Rives Ripaille + <i>Pass'compétition Eau libre</i>
Samedi 3 Août	LEPIN LE LAC - Traversées du Lac d'Aiguebelette
Jeudi 15 Août	ANNECY - Traversées du Lac + <i>Pass'compétition Eau Libre</i>

PROGRAMMES :

Pour les programmes des diverses traversées, voir sur le site de la ligue.

LA COUPE DE LA LIGUE :

La Coupe de la Ligue est ouverte à toutes les nageuses et tous les nageurs de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation dont la licence est homologuée par la Ligue à la date de la course.
Le règlement de cette coupe sera consultable sur le site de la Ligue.



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

COMPÉTITIONS ESTIVALES 2019

- Samedi 1^{er} juin** **CLUSES** Coupe Sprint « Open », ouverte aux nageurs d'été.
Tous les 50 m, avenirs, jeunes, juniors et seniors
- Samedi 9 juin** **TULLINS** *Pass'sport de l'eau*
Début des tests : 9h00
- Samedi 15 juin** **EYZIN-PINET** *Pass'sport de l'eau*
Début des tests : 9h00
- Samedi 15 juin** **AIGUEBLANCHE** Championnat Départemental des Savoie, ouvert aux
Dimanche 16 juin nageurs d'été (voir programme sportif de la Savoie).
- Dimanche 16 juin** **LA ROCHE SUR FORON** **Challenge Laurent Misiurny**
Ouverture du bassin : 8h00, Début de la compétition : 9h00
Avenirs : 50 m Nage Libre - 50 m Dos
Autres catégories : 50 m Nage Libre - 100 m Nage Libre - 100 m Dos (2 nages obligatoire).
Relais 8 x 50 m Nage Libre Avenirs et Jeunes (4 filles et 4 garçons)
Relais 8 x 50 m Nage Libre Juniors et Seniors (4 filles et 4 garçons)
Pass'compétition Natation Course
- Samedi 22 juin** **LE GRAND BORNAND** Coupe de la Ville
Ouverture du bassin : 17h00. Début de la compétition : 17h30
1 épreuve par nageur
Avenirs : 50 m brasse
Jeunes, Juniors et Seniors : 100 m 4 Nages
Relais 10 x 50 m Nage libre Mixte (5 filles et 5 garçons) Toutes catégories - 1 équipe maxi par club.
Pass'compétition Natation Course
- Dimanche 23 juin** **BEAUCHASTEL** **Challenge Mehdi BOURAGHDA**
Ouverture du bassin 9h15, Début de la compétition : 10h00
Matin : papillon, dos, 4 nages
Après-midi : brasse, nage libre, relais 4x50 nage libre et 4 nages mixte.
Pass'compétition Natation Course
- Samedi 29 juin** **EYZIN-PINET** **Challenge Baptiste DUPUIS et Coupe Ali BENFIFI**
Ouverture du bassin : matin 8h30. Après-midi : 13h30
Début de la compétition : matin : 9h15. Après-midi : 14h00.
Challenge Baptiste DUPUIS (épreuves individuelles)
Avenirs non titulaires du pass'compétition : 25 m nage libre, 25 m dos, 25 m brasse.
Avenirs : 50 m nage libre - 50 m dos - 50 m brasse - 50 m papillon.
Jeunes, juniors, séniors : 50 m nage libre, 100 m brasse - 100 m papillon - 100 m dos - 100 m nage libre.
Jeunes : 100 4 nages - Juniors, seniors : 200 m 4 nages.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Jeunes à séniors (classement toutes catégories) : 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse

Cinq (5) courses maximums par nageur.

Coupe Ali BENFIFI (Relais)

Avenirs : Relais 4x50 m nage libre.

Jeunes : Relais 4x50 m nage libre, Relais 4x50 m 4 nages.

Juniors-Séniors : Relais 4x50 m 4 nages.

Pass'compétition Natation Course

Renseignements au 06 81 58 57 65 - claire.valencier@wanadoo.fr

- Dimanche 30 juin** **RUMILLY** **Challenge Christian COTTIN**
Ouverture du bassin : 8h30 - début des épreuves : 9h00.
Avenirs : 50 m brasse - 50 m Dos
Jeunes, Juniors et Séniors : 100 m Brasse - 100 m Dos
Relais ??
- Mercredi 3 juillet** **RUMILLY** *Pass'sport de l'eau 17h30 - 18h00*
- Samedi 6 juillet :** **BEAUFORT** **Challenge Romaric, Coralie, Loïs**
Ouverture du bassin : 8h30. Début de la compétition à 9h00
2 épreuves maxi par nageur
Avenirs : 50 m Papillon - 50 m Brasse.
Autres catégories : 50 m Papillon - 50 m Brasse - 100 m Papillon - 100 m Brasse.
Relais
Pass'compétition Natation Course
- Jeudi 11 juillet** **RUMILLY** **Épreuves Chronométriques**
Ouverture du bassin : 17h30 - Début des épreuves : 18h00
Jeunes : 2 épreuves parmi tous les 50, 100, 200 Nage Libre, 100 4 Nages.
Juniors-Séniors : 2 épreuves parmi tous les 50, 100, 200, 200 4 Nages.
Pass'compétition Natation Course
- Samedi 13 juillet** **TULLINS** **Tullinades**
Ouverture du bassin : 9h00 - Début de la compétition : 9h30
Avenirs : 100 m Dos, 100 m Brasse, 100 m 4 Nages et 100 m Nage Libre.
Jeunes, Juniors et Séniors : 400 m Nage Libre, 200 m Dos, 200 m Brasse, 200 m 4 Nages et 100 m Nage Libre.
Ouverture du bassin : 14h00 - Début de la compétition : 14h30
Toutes catégories - 200 m Nage Libre, 50 m Papillon, 50 m Dos, 50 m Brasse, 50 m Nage Libre.
Renseignements ; ericepailly@wanadoo.fr
- Samedi 20 juillet** **EVIAN** **Coupe de la Ville**
Ouverture du bassin : 17h00. Début de la compétition à 17h30
Avenirs : 50 m Nage Libre et 50 m Dos
Jeunes : 50 m Nage Libre et 100 m Nage Libre
Juniors et Seniors : 50 m Nage Libre et 200 m 4 nages
Relais 4x50 m Nage Libre Mixte (2 filles et 2 garçons) (3 relais maxi par club)

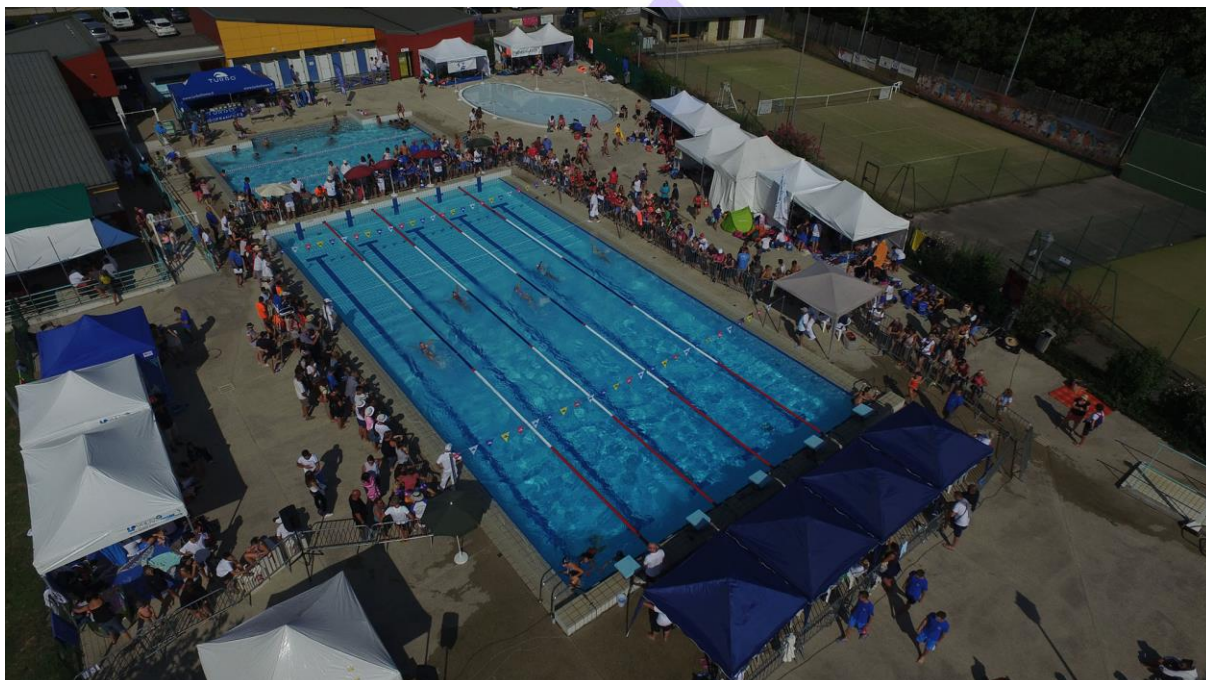
LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

- Samedi 27 juillet** **LA ROCHE/FORON** Interclubs « Junior 1 et moins » et « toutes catégories ».
Voir les programmes pages suivantes
- Dimanche 28 juillet** **MORZINE** Coupe de la Ville
Ouverture du bassin : 8h30, Début de la compétition : 9h00
Avenirs : 50 m Dos - 50 m Nage Libre
Jeunes, Juniors et Seniors : 50 m Nage Libre, 100 m Nage Libre - 100 m Dos
- Mercredi 31 juillet** **THÔNES** Épreuves Chronométriques
Ouverture du bassin : 17h30. Début de la compétition : 18h00
Jeunes : 2 épreuves parmi tous les 50, 100, 200 Nage Libre, 100 4 Nages.
Juniors-Séniors : 2 épreuves parmi tous les 50, 100, 200, 200 4 Nages.
Pass'compétition Natation Course
- Samedi 3 août** **BEAUCHASTEL** Meeting Sprint
Ouverture du bassin : 18h30. - Début de la compétition à 19h00.
Séries 50 m nage libre, 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse.
Demi-finales 50 m nage libre Toutes Catégories.
Finales 50 m papillon, 50 m dos et 50 m brasse par catégories avenir, jeunes et juniors/seniors.
Super finale 50 m nage libre Toutes Catégories
- Samedi 3 août** **THÔNES** *Pass'sport de l'eau* 8h30 - 9h00
- Dimanche 4 août** **SAMOENS** Coupe de la ville
Ouverture du bassin : 8h30. Début de la compétition à 9h00
Avenirs : 50 m Dos - 50 m Nage Libre.
Autres catégories : 50 m Papillon - 100 m Nage Libre
- Samedi 10 août** **THÔNES** Championnat Départemental de Haute-Savoie
Voir le programme sportif de la Haute Savoie ou dans les pages suivantes.
- Dimanche 11 août** **EYZIN-PINET** Championnat Départemental de l'Isère « Open »
Voir le programme dans les pages suivantes
- Samedi 17 août** **TULLINS** Championnat de la Ligue de natation estivale
Dimanche 18 août Voir le programme dans les pages suivantes.
- Samedi 24 août** **PIERRELATTE** XXIIème Coupe de France des Régions Juniors
Dimanche 25 août 1er Critérium National Jeunes 3, Juniors, Seniors
Voir le programme dans les pages suivantes ou dans le programme fédéral.
- Samedi 24 août** **THÔNES** Meeting des Coupes de la Ville
Attention : Ce meeting ayant lieu en même temps que la Coupe de France, les nageurs refusant la sélection, à celle-ci, ne seront pas autorisés à y participer.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Mercredi 28 août **LE GRAND BORNAND** *Pass'sport de l'eau*
Ouverture bassin 17h00, début épreuves 17h30.

Samedi 31 août **AIGUEBLANCHE** *Coupe Sprint*
Ouverture du bassin : 8h30 - Début de épreuves : 9h30
Tous les 50 m (Dos, Brasse, Papillon, Nage Libre)
Séries toutes catégories le matin. Finales par catégories l'après-midi.
Relais



OFFICIELS

Des passages d'Officiels B sont prévus sur les compétitions suivantes :

Samedi 1 juin à CLUSES : Épreuves théoriques et pratiques au cours de la compétition (Jean-Pierre BASSET)

Dimanche 23 juin à BEAUCHASTEL : Épreuves théoriques et pratiques au cours de la compétition (Jean-Luc LABONNE)

Samedi 27 juillet à LA ROCHE SUR FORON : Épreuves théoriques et pratiques au cours de la compétition (Jean-Pierre BASSET)

Dimanche 11 août à EYZIN-PINET : Épreuves théoriques et pratiques au cours de la compétition (Jean-Luc LABONNE)

Les passages d'Officiels C peuvent être faits sur chaque compétition, voir avec le juge arbitre de la compétition.

Les demandes de passage d'officiels A sont à adresser à la Ligue, via les comités départementaux. Les formations et examens se passent pendant la période hivernale. Se renseigner auprès de votre responsable des officiels de votre département.

Les demandes de passages d'officiels B et C doivent être adressées impérativement au responsable départemental. Ce dernier les transmettra à Marie-Christine GAIDIOZ (cgaidioz@cegetel.net) ou Jean-Luc LABONNE (little.big.swimmer@sfr.fr), suivant le lieu du passage, 7 jours avant la compétition concernée.

Les jurys de tête (Juges Arbitre et Starters), sur les compétitions régionales sont désignés par Marie-Christine GAIDIOZ. Pour les autres compétitions, par le responsable des officiels des départements, à défaut par Marie-Christine.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

INTERCLUBS « JUNIORS 1 ET MOINS » ET « TOUTES CATEGORIES »
DE NATATION ESTIVALE

LA ROCHE SUR FORON - SAMEDI 27 JUILLET 2019
Cinq lignes d'eau.

TRANSFERTS - MIGRATION

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas nagé en compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019.

Les nageurs ayant participé aux Championnats nationaux interclubs toutes catégories, des samedi 10 et/ou dimanche 11 novembre 2018, avec une licence « Natation pour tous » sont exceptionnellement autorisés à prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas pris part à d'autres compétitions avant le 1er mai 2019 et s'ils ont migré vers une licence « compétiteur été ».

NOMBRE D'EQUIPES

A la suite de la réunion du 3 novembre 2015, un club ne peut pas engager plus de 2 équipes par sexe dans chacun des 2 interclubs. 1 seule équipe mixte dans chacun des 2 interclubs.

DISPOSITIONS COMMUNES A TOUS LES INTERCLUBS

ENGAGEMENTS :

Ils se font par extranet en ligne.

Date limite : Mercredi 24 juillet 2019 à 23h59.

Droits d'engagement : **15,00 euros** par équipe présentée, à régler par virement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation avant le jeudi 25 juillet 2019.

Des modifications raisonnables dans les équipes pourront être faites le matin de la compétition, sinon les clubs peuvent modifier leur bordereau directement sur ExtraNat en ligne jusqu'au mercredi 24 juillet à 23h59.

Ensuite, envoyer les modifications par mail à : bodon.bernard@orange.fr jusqu'au 25 juillet à minuit. Les dernières modifications se feront au bord du bassin le 27 juillet.

Tous les nageurs et nageuses nés en 2009 et après doivent être titulaires du Pass'compétition.

Les relais mixtes peuvent être saisis en ligne. La composition des relais mixtes est de 2 filles et 2 garçons obligatoirement. On ne peut pas engager une équipe mixte, si on a déjà deux équipes filles et 2 équipes garçons. Pour les équipes composées de nageurs de deux ou plus de clubs, il faut envoyer les compositions complètes (épreuves individuelles et relais) pour création des bannières à bodon.bernard@orange pour le 25 juillet midi.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

RECOMPENSES : Une Coupe sera remise aux 3 premiers du classement général Dames et Messieurs. Elles sont à la charge de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation. Il n'y a pas de récompenses pour les équipes mixtes.

PROGRAMME GENERAL :

Matin : Ouverture du bassin : 8h30.

Début de la compétition : 9h30

200m nage libre : Interclubs « Junior 1 et moins »
Interclubs « toutes catégories »

50m brasse : Interclubs « Junior 1 et moins »
Interclubs « toutes catégories »

100m papillon : Interclubs « toutes catégories »

50m nage libre : Interclubs « Junior 1 et moins »
Interclubs « toutes catégories »

100 m 4 nages : Interclubs « Junior 1 et moins »

100m dos : Interclubs « toutes catégories »

Relais 4x50m nage libre : Interclubs « Junior 1 et moins »

Relais 4x100m nage libre : Interclubs « toutes catégories »

Après-midi : Ouverture du bassin : 13h30. Début de la compétition : 14h30.

200m 4 nages : Interclubs « Junior 1 et moins »
Interclubs « toutes catégories »

50m dos : Interclubs « Junior 1 et moins »
Interclubs « toutes catégories »

100m nage libre : Interclubs « Junior 1 et moins »
Interclubs « toutes catégories »

100m brasse : Interclubs « toutes catégories »

50m papillon : Interclubs « Junior 1 et moins »
Interclubs « toutes catégories »

Relais 4x100m 4 nages : Interclubs « Junior 1 et moins » (chaque nageur fait un 100 4 nages)
Interclubs « toutes catégories »

Remise des récompenses.

<ul style="list-style-type: none"> ■ Date laissée à l'initiative des ligues régionales (période estivale) ■ 2 réunions 	<p>Coupe Régionale Interclubs Juniors 1 et moins</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : La Roche sur Foron ■ Bassin : 25 m ■ <i>Compétition d'animation</i>
--	---	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âges : 2005 et moins pour les filles, 2004 et moins pour les garçons ■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2009 et après 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Équipes de 4 à 5 nageurs par équipe de club
--	---

Préambule

Avec strictement les mêmes objectifs que les clubs faisant de la compétition en hiver, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs Juniors 1 et moins des clubs ayant une activité compétitive estivale qui intervient dans le classement national des clubs ayant une activité compétitive en période estivale.

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (8 en filles et 8 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon, 100 m 4 nages, 200 m 4 nages.
Classement au temps.
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)
4 x 50 m nage libre, 4 x (100 m 4 nages).
Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs transférés ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs Juniors 1 et moins des clubs, ayant une activité estivale, lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de quatre ou cinq nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de quatre nageurs, chaque nageur s'engage aux deux relais et à deux épreuves individuelles. Si l'équipe est composée de cinq nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (quatre nageurs minimum). Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application ExtraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement par équipe sera établi par addition des points obtenus à la table de cotation FFN. Les points des relais ne seront pas doublés. Un classement féminin, masculin et général est publié.



<ul style="list-style-type: none"> ■ Date laissée à l'initiative des ligues régionales (période estivale) ■ 2 réunions 	<p>Coupe Régionale Interclubs Toutes catégories</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : La Roche sur Foron ■ Bassin : 25 m ou 50m ■ <i>Compétition d'animation</i>
--	--	---

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none"> ■ Toutes catégories d'âges confondues filles et garçons ■ Le pass'compétition natation course est obligatoire pour les nageurs nés en 2009 et après 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Compétition par équipes de clubs de 5 ou 6 nageurs
--	--

Préambule

Afin de développer l'esprit d'équipe au sein des clubs ayant une activité compétitive estivale, les ligues régionales pourront organiser une Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs ayant une activité compétitive estivale qui intervient dans le classement national des clubs de la natation estivale.

Contenu du programme

- **Épreuves individuelles** (10 en filles et 10 en garçons)
50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.
Classement au temps.
- **Épreuves de relais** (2 en filles et 2 en garçons)
4 x 100 m nage libre, 4 x 100 m 4 nages.
Classement au temps.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Constitué par l'organisateur selon les Règles FFN.

Dispositions particulières

Les nageurs transférés ne peuvent être qualifiés pour la Coupe régionale interclubs toutes catégories des clubs, ayant une activité estivale, lors de la saison sportive de leur transfert, sauf s'ils n'ont pas été licenciés la saison précédente.

Mode de qualification

Chaque club, pour être classé, doit avoir participé aux deux relais. Pour qu'une équipe soit classée, il est indispensable de présenter un nageur pour chaque épreuve individuelle.

Chaque équipe est composée de cinq ou six nageurs, 1 seul nageur par épreuve.

Si l'équipe est composée de cinq nageurs, un nageur ne peut participer qu'à deux épreuves individuelles et aux relais.

Si l'équipe est composée de six nageurs, la composition de l'équipe est libre : maximum 2 courses individuelles par nageur.

Un club ne peut engager une nouvelle équipe que si toutes les précédentes sont complètes (cinq nageurs minimum).

Si une équipe n'était pas complète, elle pourrait être engagée mais ne serait pas prise en compte dans les résultats.

Une deuxième et une énième équipe peuvent être engagées, sous réserve que la ou les équipes précédentes soient complètes.

Toutefois, et hors classement, des équipes mixtes ou entre plusieurs clubs pourront être engagées. Toutes les performances individuelles seront prises en compte sur le serveur fédéral, quelle que soit la configuration des équipes classées ou non.

Modalités d'engagements

Laissées à l'initiative des ligues régionales, via l'application ExtraNat.

Classement spécifique à la compétition

Le classement s'effectue par addition des points obtenus à la table de cotation fédérale. La cotation des relais n'est pas doublée. Un classement féminin, masculin et général est publié.

À l'issue de la saison sportive et après les championnats régionaux interclubs dames et messieurs toutes catégories, les ligues enverront leurs résultats à la FFN pour établir un classement national interclubs 2019 toutes catégories.



LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DE HAUTE SAVOIE

THÔNES
Samedi 10 août 2019

TRANSFERTS - MIGRATION

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas nagé en compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019.

Les nageurs ayant participé aux Championnats nationaux interclubs toutes catégories, des samedi 10 et/ou dimanche 11 novembre 2018, avec une licence « Natation pour tous » sont exceptionnellement autorisés à prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas pris part à d'autres compétitions avant le 1er mai 2019 et s'ils ont migré vers une licence « compétiteur été ».

Participants : Seuls les nageuses et nageurs munis d'une licence « compétiteur été », validée avant le 6 août 2019, peuvent participer aux championnats départementaux de Natation Estivale. Les nageurs de nationalité étrangère n'habitant pas la région toute l'année ne peuvent pas participer à ces championnats.

Tous les nageurs et nageuses nés en 2009 et après doivent être titulaires du Pass'compétition.

Epreuves :

- « Avenir » : 50 m papillon, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m nage libre, 100 m 4 nages.
- « Jeune » : 50 m Nage Libre, 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre, 100 m 4 nages
- « Junior et Senior » : 50 m Nage Libre, 100 m papillon, 100 m dos, 100 m brasse, 100 m nage libre, 200 m 4 nages.

Programme :

1^{ère} réunion : Ouverture des portes à 8h00 - Début des épreuves à 8h45

50 m Nage Libre Toutes Catégories (sauf Avenirs)

50 m Papillon Avenirs

100 m Papillon Toutes Catégories

50 m Brasse Avenirs

100 m Brasse Toutes Catégories

100 m 4 Nages Avenirs et Jeunes

2^{ème} Réunion : Ouverture des portes à 13h30 - Début des épreuves à 14h15

50 m Nage Libre Avenirs

100 m Nage Libre Toutes Catégories

50 m Dos Avenirs

100 m Dos Toutes Catégories

200 m 4 Nages Juniors et Seniors.

Engagements :

Ils se feront par ExtraNat en ligne

3 engagements maxi pour les Avenirs et 4 pour les autres catégories.



CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DE L'ISERE « OPEN »

EYZIN-PINET
Samedi 10 août 2019

Ces Championnats sont proposés aux clubs de l'Isère, de la Savoie et de Drôme-Ardèche de natation estivale, à jour de leur ré-affiliation.

Chaque nageur peut faire au maximum 5 courses individuelles et les relais.

TRANSFERTS - MIGRATION

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas nagé en compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019.

Les nageurs ayant participé aux Championnats nationaux interclubs toutes catégories, des samedi 10 et/ou dimanche 11 novembre 2018, avec une licence « Natation pour tous » sont exceptionnellement autorisés à prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas pris part à d'autres compétitions avant le 1er mai 2019 et s'ils ont migré vers une licence « compétiteur été ».

Participants : Seuls les nageuses et nageurs munis d'une licence « compétiteur été », validée avant le 6 août 2019, peuvent participer aux championnats départementaux de Natation Estivale. Les nageurs de nationalité étrangère n'habitant pas la région toute l'année ne peuvent pas participer à ces championnats.

Tous les nageurs et nageuses nés en 2009 et après doivent être titulaires du Pass'compétition.

Programme :

1^{ère} réunion : Ouverture des portes à 8h00 - Début des épreuves à 9h00

50 m Nage Libre Toutes Catégories y compris Avenir

100 m Papillon Toutes Catégories

50 m Brasse Avenir

100 m Brasse Toutes Catégories

100 m 4 Nages Avenir et Jeunes

Relais 4 x 50 m nage libre filles et garçons : « Avenir »

Relais 4 x 100 m nage libre filles et garçons : « toutes catégories »

Remise des récompenses de la matinée.

2^{ème} Réunion : Ouverture des portes à 13h30 - Début des épreuves à 14h30

50 m Papillon Avenir

100 m Nage Libre Toutes Catégories

50 m Dos Avenir

100 m Dos Toutes Catégories

200 m 4 Nages Juniors et Seniors.

Relais 4 x 50 m 4 nages filles et garçons : « Avenir »

Relais 4 x 100 m 4 nages filles et garçons : « toutes catégories »

Remise des récompenses de l'après-midi.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

RECOMPENSES : Les trois premiers de chaque catégorie et de chaque nage seront récompensés. Les catégories sont : « avenir », « Jeune 1 », « Jeune 2 », « Jeune 3 », « Junior 1 », « Junior 2 », « Senior ».

Les médailles des courses individuelles seront offertes par le Comité de l'Isère de natation.

Le Comité Départemental de Savoie récompensera le 1^{er} savoyard.

Les relais seront récompensés par le club local.

ENGAGEMENTS : Les engagements se feront par ExtraNat en ligne.



CHAMPIONNATS DE LIGUE DE NATATION ESTIVALE

TULLINS

Samedi 17 et dimanche 18 août 2019

TRANSFERTS - MIGRATION

Les nageurs transférés peuvent participer au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas nagé en compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019. De même, les nageurs ayant migré (changement de licence au sein du même club) peuvent prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas fait de compétition entre le 16 septembre 2018 et le 30 avril 2019.

Les nageurs ayant participé aux Championnats nationaux interclubs toutes catégories, des samedi 10 et/ou dimanche 11 novembre 2018, avec une licence « Natation pour tous » sont exceptionnellement autorisés à prendre part au programme sportif de natation estivale s'ils n'ont pas pris part à d'autres compétitions avant le 1er mai 2019 et s'ils ont migré vers une licence « compétiteur été ».

Participants : Seuls les nageuses et nageurs munis d'une licence « compétiteur été », validée avant le 6 août 2019, peuvent participer aux championnats de ligue de Natation Estivale. Les nageurs de nationalité étrangère n'habitant pas la région toute l'année ne peuvent pas participer à ces championnats.

Tous les nageurs et nageuses nés en 2009 et après doivent être titulaires du Pass'compétition.

Engagements : Tout engagement non conforme sera refusé. Il n'y aura pas d'engagements hors concours. 1 seul relais par club par catégories et épreuves. On ne peut engager un relais mixte que s'il n'y a pas un relais filles ou un relais garçons engagé dans la même catégorie et la même épreuve. Il n'y aura pas de récompenses pour les relais mixtes.

Tarif des engagements : 1,50 € par épreuve individuelle et 3,00 € par équipe de relais.

Les engagements se feront par **ExtraNat en ligne pour le mercredi 14 août 2019 à 23h59**. Le virement correspondant au règlement des engagements sera fait pour le jeudi 15 août au plus tard. Le justificatif de ce virement sera envoyé à :

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Email : ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr

Avec copie à : bodon.bernard@orange.fr

AUCUN ENGAGEMENT SUPPLEMENTAIRE, INDIVIDUEL OU RELAIS, NE SERA PRIS A PARTIR DU MERCREDI 14 AOUT 2019 A 23h59

Forfaits :

Tous les forfaits survenant après l'envoi de vos engagements devront être transmis par Email jusqu'au jeudi 15 août 2019 à midi à bodon.bernard@orange.fr

Ouverture des bassins :

- Une heure avant le début de chaque demi-journée.
- Un planning des échauffements sera élaboré par le club organisateur (2 vagues de 25 minutes).

Catégories :

La catégorie « Junior » a été découpée en 2 sous-catégories « Junior 1/2 » (les 2 premières années) et « Junior 3/4 » (les 2 dernières années).

La catégorie « Jeune » est découpée en 3 sous-catégories « Jeune 1 », « Jeune 2 » et « Jeune 3 »

Relais : La composition des équipes de relais doit être rentrée au même moment que les engagements, avec les noms et prénoms de chaque relayeur, ainsi que le temps final d'engagement du relais, pour les relais mixtes, la composition 2 filles et 2 garçons est obligatoire.

La modification des équipes pourra être faite jusqu'au début de la réunion concernée.

Récompenses :

Les trois premiers dans les épreuves individuelles, dans chaque catégorie ou sous-catégorie, reçoivent une médaille offerte par la Ligue (« Avenir », « Jeune 1 », « Jeune 2 », « Jeune 3 », « Junior 1/2 », « Junior 3/4 » et « Senior »).

Les vainqueurs de chaque relais reçoivent une coupe offerte par le club organisateur. Celui-ci peut récompenser le podium complet s'il le désire.

PROGRAMME

Samedi matin : ouverture du bassin 8h00 - début des épreuves 9h00

50 m Nage Libre	Avenirs, Jeunes, Juniors et Seniors Dames et Messieurs
200 m 4 Nages	Juniors et Seniors Dames et Messieurs

Samedi après-midi) ouverture du bassin à 13h30 - début des épreuves à 14h30

50 m Papillon	Avenirs Dames et Messieurs
100 m Papillon	Jeunes, Juniors et Seniors Dames et Messieurs
50 m Dos	Avenirs Dames et Messieurs
100 m Dos	Jeunes, Juniors et Seniors Dames et Messieurs

Relais 4 x 50 m 4 Nages	Avenirs Dames, Messieurs et Mixte
Relais 4 x 50 m 4 Nages	Jeunes Dames, Messieurs et Mixte
Relais 4 x 100 m 4 Nages	Toutes Catégories Dames, Messieurs et Mixte

Dimanche matin - ouverture du bassin 8h00 - Début des épreuves 9h00

50 m Brasse	Avenirs Dames et Messieurs
100 m Brasse	Jeunes, Juniors et Seniors Dames et Messieurs
100 m 4 Nages	Avenirs et Jeunes Dames et Messieurs

Relais 4 x 50 m Nage Libre	Avenirs Dames, Messieurs et Mixte
Relais 4 x 50 m Nage Libre	Jeunes Dames, Messieurs et Mixte
Relais 4 x 100 m Nage Libre	Toutes Catégories Dames, Messieurs et Mixte

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Dimanche après-midi - ouverture du bassin 13h30 - début des épreuves 14h30

100 m Nage Libre

Jeunes, Juniors et Seniors Dames et Messieurs

Relais 10 x 50 m Nage Libre Toutes Catégories Dames, Messieurs et Mixte

Les séries seront faites en fonction des temps d'engagements toutes catégories confondues, sauf pour les 50 m de spécialités « avenir » filles et garçons qui nagent uniquement dans leurs catégories respectives.

Dans les relais 4 x 100 m 4 Nages et 4 x 100 m Nage Libre, un nageur « avenir » ou un nageur « jeunes » ne peut pas nager s'il est déjà inscrit dans le relais 4 x 50 m 4 Nages ou 4 x 50 m Nage Libre.

Temps d'engagements :

Filles	Avenir	Jeune 1	Jeune 2	Jeune 3	Junior 1-2	Junior 3-4	Senior
50 Nage Libre	0.5000	0.4600	0.4400	0.4200	0.3800	0.3600	0.3400
100 Nage Libre		1.3800	1.3500	1.3200	1.2400	1.2000	1.1900
50 Dos	0.5800						
100 Dos		1.5400	1.5100	1.4800	1.3800	1.3700	1.3400
50 Brasse	1.0000						
100 Brasse		1.5400	1.5100	1.4800	1.4300	1.4100	1.4200
50 Papillon	0.5800						
100 Papillon		1.5800	1.5500	1.5200	1.4700	1.4200	1.4000
100 4 Nages	2.0000	1.4600	1.4400	1.4200			
200 4 Nages					3.1500	3.1000	3.1400

Garçons	Avenir	Jeune 1	Jeune 2	Jeune 3	Junior 1-2	Junior 3-4	Senior
50 Nage Libre	0.4600	0.4400	0.4200	0.4000	0.3400	0.3200	0.3200
100 Nage Libre		1.3600	1.3300	1.2800	1.1600	1.1200	1.1200
50 Dos	0.5600						
100 Dos		1.5100	1.4800	1.4500	1.3500	1.3300	1.3000
50 Brasse	0.5800						
100 Brasse		1.5100	1.4800	1.4500	1.3800	1.3300	1.3000
50 Papillon	0.5600						
100 Papillon		1.5600	1.5300	1.5000	1.4200	1.3200	1.2800
100 4 Nages	2.0000	1.4400	1.4200	1.4000			
200 4 Nages					3.0700	3.0300	3.1000

<ul style="list-style-type: none"> ■ Les samedi 24 et dimanche 25 août 2019 ■ 4 réunions 	<p>XXII^e Coupe de France de natation estivale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Pierrelatte (26) ■ Bassin : 50 m ■ <i>Compétition d'animation</i>
--	---	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âges : Juniors <p>Filles : J1(2005), J2(2004), J3 (2003), J4(2002) Garçons : J1(2004), J2(2003), J3(2002), J4(2001)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Nageurs et nageuses sélectionnés par le territoire. ■ Compétition par équipes régionales
---	---

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : du 15/08/2019 au 21/08/2019 ■ Liste des engagés : 22/08/2019 ■ Réunion technique : 23/08/2019 - 18h30 (liste de départ) 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Les clubs ayant une activité compétitive estivale bénéficient, eux aussi, de l'organisation d'une Coupe de France estivale des Ligues réservée aux Juniors.

Elle est traditionnellement programmée durant le dernier week-end du mois d'août. Dans le cadre du classement national des clubs de la natation estivale, elle sert à établir le classement Élite.

Du fait de la réorganisation territoriale, les nouvelles ligues, Occitanie et Nouvelle Aquitaine pourront présenter 1 ou 2 sélections, 1 seule sélection pour les autres ligues.

Contenu du nouveau programme

Épreuves individuelles (8 en filles et 8 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon.

Classement au temps.

Épreuves de relais

4 x 100 m nage libre mixte, 4 x 100 m 4 nages filles et garçons, 4 x 50 m nage libre filles et garçons et 8 x 50 m nage libre mixte.

Classement au temps.

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

Les séries des épreuves individuelles et relais sont élaborées à partir des temps d'engagement (les temps d'engagement apparaîtront sur les fiches).

Le dimanche après-midi, à la fin des épreuves individuelles et avant les relais, des épreuves pour les remplaçants seront organisées. 4 épreuves possibles en filles et en garçons : 100 m nage libre, 100 m dos, 100 m brasse et 100 m papillon.

NB : S'agissant d'une compétition par équipe, la règle des 2 départs s'applique, conformément aux dispositions particulières de la FFN pour l'application des règlements techniques de la FINA.

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les Règles FFN. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Les sélections territoriales ne s'effectueront qu'avec des nageurs licenciés « compétiteurs été » dans les clubs affiliés annuellement. Pour les nageurs étrangers qui résident, en France, seulement pendant les vacances d'été, la ligue régionale concernée assume la responsabilité de la sélection du ou des nageurs.

Mode de sélection

Pour les équipes de Nouvelle-Aquitaine et Occitanie, il leur est laissé le choix de présenter 1 ou 2 équipes. Les autres ligues régionales ne présenteront qu'une sélection.

Les compositions des équipes sont laissées à l'initiative des ligues. Chaque sélection est composée de 16 nageurs, 8 filles (deux 2005, deux 2004, deux 2003 et deux 2002) et 8 garçons (deux 2004, deux 2003, deux 2002 et deux 2001).

Chaque sélection présente 2 nageurs et 2 nageuses (1 J1/J2 et 1 J3/J4) à chaque épreuve individuelle de 50m et de 100m. Chaque nageur(se) nage 2 épreuves individuelles, un 50m et un 100m plus les relais.

4 relais sont au programme :

- 4 x 100 4N (100m par nage) : 1 relais en fille J1/J2, un relais en fille J3/J4, un relais en garçon J1/J2 et un relais en garçon J3/J4
- 4 x 50 NL : 1 relais en fille J1/J2, un relais en fille J3/J4, un relais en garçon J1/J2 et un relais en garçon J3/J4
- 8 x 50 NL mixte : 4 filles (2 Filles J1/J2, 2 Filles J3/J4) + 4 garçons (2 Garçons J1/J2, 2 Garçons J3/J4)
- 4 x 100 NL mixte : 2 filles (1 Fille J1/J2, 1 Fille J3/J4) + 2 garçons (1 Garçon J1/J2, 1 Garçon J3/J4)

Un nageur qui abandonnerait ou qui serait disqualifié ne marquera pas de point ; il en sera de même pour les relais.

Modalités d'engagements

Laissé à l'initiative des ligues régionales, via l'interface de l'application ExtraNat. De plus, les responsables de ligue devront faire parvenir ou courriel à la Ligue Régionale organisatrice, ainsi qu'au comité local d'organisation de la ville désignée, les documents suivants :

- Le mercredi 21 août 2019 au plus tard : la liste nominative des personnes composant la ou les délégations territoriales (nageurs et dirigeants) ;
- A la réunion technique du vendredi 23 août 2019, la confirmation ou modification de la composition des équipes de relais et les modifications d'équipe sur les formulaires adéquats (formulaires téléchargeables sur ExtraNat-pocket). Il n'y aura plus de changement d'engagement individuel à l'issue de cette réunion.
- Les modifications des relais seront possibles jusqu'à $\frac{1}{4}$ heure avant le début de la réunion concernée,
- La compétition commencée, un nageur ou une nageuse blessé(e) pourra être remplacé(e), sur présentation d'un certificat médical. Pour les autres cas, le directeur technique national ou son représentant, en accord avec le président ou son délégué de la commission natation estivale, se réserve le droit d'autoriser le remplacement d'un nageur titulaire. Le nageur remplacé ne pourra plus participer à la suite de la compétition, y compris la course des remplaçants.

Aucun frais d'engagement n'est perçu

Classement spécifique à la compétition

L'attribution des points se fait à la place, avec comme référence le nombre d'équipes présentes. La première place par épreuve se voit attribuer un nombre de points égal à : $2 \times N^* + 2$, la seconde $2 \times N$, la troisième $2 \times N - 1$, la quatrième $2 \times N - 2$, etc. Les points de relais sont doublés.

Il y aura un classement « J1/J2 filles », un classement « J1/J2 garçons », un classement « J3/J4 filles », un classement « J3/J4 garçons » et un classement général mixte toutes catégories.

Les deux relais mixtes (8 x 50 m nage libre et 4 x 100 m nage libre) sont pris en compte uniquement dans le classement général final. En cas d'égalité de points, les points obtenus par les relais départageront les équipes.

*Nombre d'équipes présentes.

Récompenses

Sept coupes seront affectées par la FFN :

- une coupe à la première sélection au classement « J1/J2 filles » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J1/J2 garçons » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J3/J4 filles » ;
- une coupe à la première sélection au classement « J3/J4 garçons » ;
- une coupe à la première sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la deuxième sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories) ;
- une coupe à la troisième sélection au classement général mixte féminin et masculin (toutes catégories).

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE NATATION

La Ligue Régionale et le Comité d'organisation peuvent compléter ces récompenses, mais aucune récompense individuelle (récompenses de podiums ou de classement à la table de cotation) n'est autorisée).

Programme et horaires

Le programme est commun au critérium individuel (voir en dernière page).



3^{ème} au Classement général 2018

<ul style="list-style-type: none"> ■ Les samedi 24 et dimanche 25 août 2019 ■ 4 réunions 	<p>1er Critérium National de Natation Estivale</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Lieu : Pierrelatte (26) ■ Bassin : 50 m ■ <i>Compétition d'animation</i>
--	---	--

Conditions d'accès

<ul style="list-style-type: none"> ■ Catégories d'âges : Jeunes 3, Juniors et Seniors <p>Filles : Né en 2006 et avant Garçons : Né en 2005 et avant</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Compétition individuelle
--	--

Engagements	Résultats
<ul style="list-style-type: none"> ■ Propositions extraNat : du 15/08/2019 au 21/08/2019 ■ Liste des engagés : 22/08/2019 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition) ■ Publication web : J + 1 ■ Réclamations : J + 8 reclamation.natation@ffnatation.fr

Préambule

Depuis plusieurs années, il n'y avait aucune compétition individuelle d'envergure nationale. Ainsi il est proposé aux ligues de créer une compétition individuelle en même temps que la Coupe des Régions afin de permettre aux autres catégories (notamment aux jeunes 3 et seniors) de se confronter individuellement.

Contenu du programme

Épreuves (11 en filles et 11 en garçons)

50 m nage libre, 100 m nage libre, 200 m nage libre, 400 m nage libre, 50 m dos, 100 m dos, 50 m brasse, 100 m brasse, 50 m papillon, 100 m papillon, 200 m 4 nages.

Classement au temps.

Les 50 m et les 100m sont à la fois inscrits au programme de la Coupe de France de natation estivale et au critérium national.

Pour le 400 m nage libre, l'organisateur se réserve le droit de faire nager deux nageurs par séries (sauf pour la série la plus rapide).

Jury

Le jury est constitué par l'organisateur selon les règlements sportifs FFN en vigueur. Toutefois, la désignation des juges-arbitres et starters est du ressort de la FFN.

Dispositions particulières

Un nageur ne peut prendre le départ que de quatre épreuves maximums sur la compétition (2 maximum par réunion). Si un nageur s'est qualifié sur moins de quatre courses, celui-ci dispose de la possibilité d'ajouter une épreuve supplémentaire au choix.

Pour les nageurs et nageuses sélectionnés en équipe « Coupe de France », ils bénéficient de la possibilité de nager deux épreuves individuelles supplémentaires de leur choix s'ils ont réalisé le temps de la grille de qualification.

Mode de qualification

Toutes les performances établies entre le 1er mai et 18 août 23h59 par des nageurs ayant uniquement une licence compétiteur été pourront être prises en compte pour la qualification au critérium national (voir grilles de temps de qualifications 25 et 50 m, ci-après).

Modalités d'engagements

Les clubs ne peuvent engager que des nageurs ayant une licence « compétiteur été » et ayant réalisé les temps de qualification.

Engagements

Les engagements individuels au critérium national sont de 5€ par épreuve. Les engagements se font sur ExtraNat et le paiement par carte bancaire à la Fédération.

Classement spécifique à la compétition

Le classement est individuel au temps par catégorie.

Récompenses

Une médaille pour les vainqueurs de chaque épreuve des catégories Jeunes 3 et Seniors.

Une médaille aux trois premiers de chaque épreuve pour les catégories Juniors J1/J2 et J3/J4

Grille de qualification en bassin de 25 m

Filles

	Jeunes 3 (2006)	J1/J2 F (2004 / 2005)	J3/J4 F (2002 / 2003)	Séniors
50 m NL	0.3418	0.3202	0.3111	0.3031
100 m NL	1.1472	1.1102	1.0906	1.0765
200 m NL	2.5696	2.4507	2.3788	2.3321
400 m NL	6.2378	5.4685	5.4135	5.3380
50 m Dos	0.4181	0.3917	0.3802	0.3727
100 m Dos	1.2880	1.2578	1.2285	1.2080
50 m Brasse	0.4631	0.4314	0.4249	0.4149
100 m Brasse	1.3750	1.3303	1.3189	1.2901
50 m Papillon	0.3977	0.3700	0.3616	0.3510
100 m Papillon	1.3574	1.2732	1.2552	1.2488
200 m 4 Nages	3.1361	3.0821	2.5957	2.5832

Garçons

	Jeunes 3 (2005)	J1/J2 G (2003 / 2004)	J3/J4 G (2001 / 2002)	Séniors
50 m NL	0.3078	0.2788	0.2733	0.2576
100 m NL	1.0898	1.0261	1.0093	0.5887
200 m NL	2.4143	2.2448	2.2157	2.1584
400 m NL	5.5939	5.1468	2.0756	4.4549
50 m Dos	0.3794	0.3428	0.3361	0.3204
100 m Dos	1.2480	1.1491	1.1338	1.1151
50 m Brasse	0.4161	0.3743	0.3640	0.3483
100 m Brasse	1.2981	1.2129	1.1974	1.1694
50 m Papillon	0.3502	0.3177	0.3070	0.2971
100 m Papillon	1.2766	1.1415	1.1293	1.1045
200 m 4 Nages	2.5813	2.4192	2.3835	2.3491

Grille de qualification en bassin de 50 m

Filles

	Jeunes 3 (2006)	J1/J2 F (2004 / 2005)	J3/J4 F (2002 / 2003)	Séniors
50 m NL	0.3488	0.3272	0.3181	0.3101
100 m NL	1.1632	1.1262	1.1066	1.0925
200 m NL	3.0036	2.4847	2.4128	2.3661
400 m NL	6.3128	5.5435	5.4885	5.4130
50 m Dos	0.4331	0.4067	0.3952	0.3877
100 m Dos	1.3120	1.2818	1.2525	1.2320
50 m Brasse	0.4611	0.4394	0.4329	0.4229
100 m Brasse	1.3950	1.3503	1.3389	1.3101
50 m Papillon	0.4037	0.3760	0.3676	0.3570
100 m Papillon	1.3704	1.2862	1.2682	1.2618
200 m 4 Nages	3.1711	3.1171	3.0307	3.0182

Garçons

	Jeunes 3 (2005)	J1/J2 G (2003 / 2004)	J3/J4 G (2001 / 2002)	Séniors
50 m NL	0.3148	0.2858	0.2803	0.2646
100 m NL	1.1058	1.0421	1.0253	1.0047
200 m NL	2.4483	2.2788	2.2497	2.1924
400 m NL	6.0689	5.2718	5.1506	4.5299
50 m Dos	0.3944	0.3578	0.3511	0.3354
100 m Dos	1.2720	1.1731	1.1578	1.1391
50 m Brasse	0.4241	0.3823	0.3720	0.3563
100 m Brasse	1.3181	1.2329	1.2174	1.1894
50 m Papillon	0.3562	0.3237	0.3130	0.3031
100 m Papillon	1.2996	1.1545	1.1423	1.1175
200 m 4 Nages	3.0163	2.4542	2.4185	2.3841

Programme Coupe de France et Critérium

Samedi 24 août 2019 Matin :

Échauffement : 8h00

Début des épreuves : 9h30

4x100 m Nage Libre mixte (1 Juniors 1 Dames, 1 Juniors 2 Dames, 1 Juniors 1 Messieurs et 1 Juniors 2 Messieurs) (Coupe)

Pause

50 m Dos Dames et Messieurs (Coupe et Critérium)

100 m Brasse Dames et Messieurs (Coupe et Critérium)

400 m Nage Libre Dames et Messieurs (Critérium)

Samedi 24 août 2019 Après-midi :

Échauffement : 14h30

Début des épreuves : 15h30

50 m Nage Libre Dames et Messieurs (Coupe et Critérium)

200 m 4 Nages Dames et Messieurs (Critérium)

Pause

4x100 m 4 Nages (1 relais Juniors 1 Dames, un relais Juniors 2 Dames, 1 relais Juniors 1 Messieurs et 1 relais Juniors 2 Messieurs) (Coupe)

Dimanche 25 août 2019 Matin :

Échauffement : 7h30

Début des épreuves : 9h00

8x50 m Nage Libre Mixte (4 Dames(2 Juniors 1 et 2 Juniors 2) et 4 Messieurs (2 Juniors 1 et 2 Juniors 2) (Coupe)

Pause

200 m Nage Libre Dames et Messieurs (Critérium)

50 m Brasse Dames et Messieurs (Coupe et Critérium)

100 m Papillon Dames et Messieurs (Coupe et Critérium)

Dimanche 25 août 2019 Après-midi :

Échauffement : 13h30

Début des épreuves : 14h30

100 m Nage Libre Dames et Messieurs (Coupe et Critérium)

50 m Papillon Dames et Messieurs (Coupe et Critérium)

100 m Dos Dames et Messieurs (Coupe et Critérium)

Épreuves des remplaçants

Pause

4x50 m Nage Libre (1 relais Juniors 1 Dames, 1 relais Juniors 2 Dames, 1 relais Juniors 1 Messieurs et 1 relais Juniors 2 Messieurs) (Coupe)

Classement National des Clubs de Natation Estivale

L'organisation du classement des clubs se caractérise en trois grands thèmes : un classement des compétitions par équipe, un classement Élite issu des rankings de la saison en cours, un classement individuel basé sur le niveau de performance des compétiteurs qui composent le club.

1 - Le classement des compétitions par équipe :

▪ Les compétitions concernées

Les interclubs Juniors 1 et moins et les interclubs toutes catégories.

▪ Principe

Le premier club au classement national cumulé de points par interclub totalise 2.000 points.

Exemple : suite aux interclubs Juniors 1 et moins, je suis le premier club au total de points avec l'ensemble de mes équipes, je marque 2.000 points. De même pour les interclubs toutes catégories.

Ainsi, le premier club aux interclubs Juniors 1 et moins marque autant de points que le premier club aux interclubs toutes catégories.

▪ Mode de calcul

- 2.000 points au 1er
- Du 2e au 11e - 50 points de moins par place.
- Du 12e au 31e - 20 points de moins par place.
- Du 32e au 101e - 10 points de moins par place.

2 - Le classement du « Trophée Élite »

▪ Le support concerné

Les rankings nationaux tous bassins des nageurs des clubs de natation estivale toutes catégories confondues à l'issue de la saison 2018-2019.

▪ Principe

Le classement du Trophée Élite des clubs ayant une activité compétitive en période estivale prend en compte les vingt premiers nageurs classés toutes catégories confondues dans chaque épreuve individuelle des rankings des nageurs des clubs à l'issue de la saison 2018-2019.

▪ Mode de calcul

Sur la base des vingt premiers nageurs de chaque course des rankings nationaux tous bassins des nageurs des clubs ayant une activité compétitive en période estivale à l'issue de la saison 2018-2019, un classement des clubs intitulé « Trophée Élite » est établi à l'addition des points obtenus selon le barème indiqué.

Pour générer cette hiérarchie, toutes les compétitions inscrites aux programmes sportifs de chaque ligue et au programme sportif fédéral, dont les résultats sont remontés sur le serveur, en bassin de 25 m et 50 m, sont prises en compte.

Pour les performances réalisées en bassin de 25 m, ces dernières seront converties en bassin de 50 m à partir de la table de conversion dédiée.

▪ **Le barème du classement du Trophée Élite**

1er : 60 points ; 2e : 44 pts ; 3e : 38 pts ; 4e : 35 pts ; 5e : 34 pts ; 6e : 33 pts ; 7e : 32 pts ; 8e : 31 pts ; 9e : 30 pts ; 10e : 29 pts ; 11e : 28 pts ; 12e : 27 pts ; 13e : 26 pts ; 14e : 25 pts ; 15e : 24 pts ; 16e : 23 pts ; 17e : 22 pts ; 18e : 21 pts ; 19e : 20 pts ; 20e : 19 pts.

3 - Le classement des clubs à partir des performances des compétiteurs

▪ **Les compétitions concernées**

Toutes les compétitions des calendriers régionaux et départementaux de la natation en période estivale, sans oublier la Coupe de France estivale et le critérium national.

▪ **Principe**

Seul le meilleur classement par nageur est comptabilisé.

Les points obtenus par chaque nageur s'ajoutent pour donner un total de points au club.

▪ **Grille de calcul**

Niveau	Bassin de 25 m	Bassin de 50 m
	Points	Points
Nageur ayant réalisé au moins une compétition	10	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 200 à 449 points à la table de cotation fédérale	20	
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 450 à 649 points à la table de cotation fédérale	40	60
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur comprise entre 650 à 799 points à la table de cotation fédérale	80	120
Nageur ayant réalisé une performance d'une valeur supérieure et égale à 800 points à la table de cotation fédérale	160	240